

Milice temporaire.—Elle consiste en:

- 34 régiments de cavalerie et d'infanterie montée.
- 62 batteries d'artillerie légère de campagne.
- 12 batteries d'artillerie lourde et de siège.
- 11 compagnies d'artillerie de forteresse.
- 3 sections de tir contre avions.
- 15 compagnies du génie, de campagne.
- 2 compagnies du génie, de forteresse.
- 7 escouades du génie, de campagne.
- 19 compagnies de signaleurs.
- 2 compagnies de signaleurs, de forteresse.
- 7 escouades de signaleurs.
- 12 compagnies de cyclistes.
- 40 compagnies d'entraînement, à l'usage des officiers.
- 122 bataillons d'infanterie.
- 15 unités de mitrailleuses.
- 11 trains divisionnaires du service de l'intendance.
- 60 unités de brancardiers et infirmiers.
- 11 détachements et une section mobile du corps vétérinaire.
- 11 détachements du corps dentaire.
- 11 détachements du train des équipages.
- 13 détachements du corps postal.

Ainsi qu'on le verra par le tableau suivant, les effectifs de la milice temporaire comportent 10,240 officiers et 117,273 sous-officiers et soldats.

8.—Milice active canadienne, permanente et temporaire, en 1926.

Composition.	Milice active permanente.		Milice active temporaire.	
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.
Etat-major et personnel spécial.....	47	—	—	—
Cavalerie et infanterie montée.....	424	305	14,567	8,010
Artillerie de campagne.....	414	227	9,102	6,510
Artillerie lourde et de siège.....	49	22	1,561	993
Artillerie de forteresse et sections contre avions.....	238	9	1,237	45
Génie.....	264	28	3,421	812
Signaleurs.....	145	—	4,533	1,615
Bicyclistes.....	—	—	1,416	24
Infanterie.....	824	32	71,030	84
Corps d'instruction des officiers.....	—	—	5,097	—
Mitrailleurs.....	—	—	6,502	744
Intendance.....	268	60	1,221	286
Non combattants.....	889	—	7,826	696
Total.....	3,562	683	127,513	19,819

Réserve de la Milice.—Outre la milice active, il existe, mais sur le papier seulement, une réserve de la milice dont les cadres permettraient la levée d'unités supplémentaires en cas d'extrême besoin. Ses effectifs se soumettent bénévolement à l'entraînement et aux manœuvres, lesquels n'entraînent aucune dépense pour le trésor.

Les formations de réserve de la milice active, qu'il ne faut pas confondre avec la réserve de la milice dont il vient d'être parlé, comprennent:

- Les officiers de réserve (personnel spécial).
- Une unité de réserve de chaque unité active.
- La réserve régimentale et les dépôts des corps.

Ces unités de réserve de la milice active sont destinées à l'enrégimentation des officiers et des hommes ayant fait leur service dans la milice active ou familiarisés avec la vie militaire. Lorsqu'ils terminent leur service dans la milice active, les hommes ne sont pas automatiquement affectés à la réserve. Ces unités se recrutent par voie d'enrôlement.

Districts militaires.—Pour le recrutement, l'instruction et le commandement de sa milice, le Canada est divisé en onze districts militaires, le commandant de chacun d'eux étant assisté par un état-major de district.

Crédits de la Milice.—Le tableau 9 relève les crédits affectés à la milice durant les six années terminées le 31 mars, 1922 à 1927.